



service éducation

Damien Castelli
dcastelli@evere.brussels
tél. 02 247 63 87
fax 02 247 63 59

Monsieur Hicham Talhi
Conseiller communal
Square S. Hoedemaekers 7 bte 2
1140 Evere

date 18 mai 2020
référence
concerne Questions écrites concernant le règlement des plaines de jeux francophones

Monsieur le Conseiller communal,

Suite à vos questions, voici les éléments de réponse.

En réponse à vos questions :

*Pouvez-vous confirmer à la lecture de ce règlement que les enfants domiciliés à Evere et ne parlant pas français seront bien accueillis au regard de ce règlement ?
Pouvez-vous confirmer que les enfants de toutes communes bruxelloises pourraient être accueillis s'ils parlent le français ?*

Nous constatons qu'il y a un souci technique dans la rédaction du règlement. Le Collège des Bourgmestre et Echevins se penchera prochainement sur l'opportunité de proposer une version corrigée au conseil communal.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins
Par ordonnance :

Dirk Borremans
Secrétaire communal

Le Bourgmestre f.f.,

Ridouane Chahid